

VILLE DE PONT-SAINT-ESPRIT**SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

Le Conseil Municipal de la ville de Pont-Saint-Esprit s'est réuni en l'Hôtel de Ville au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Roger CASTILLON, Maire, qui ouvre la séance, et suivant la convocation qui lui a été adressée le 30/09/2016.

	Présents	Absents	Représentés par
BENOIT Cyril	X		
CASTILLON Roger	X		
CHANIOL Nadine	X		
CHANTRY Catherine	X		
CHARTIER Myriam	X		
CISQUELLA Mireille	X		
CLERC Christine		X	Myriam ZOMPICCHIATTI
DAVER Jean-Marie	X		
De VERDUZAN Ghislaine	X		
DESBRUN Benjamin		X	Claire LAPEYRONIE
EL HAMDAOUI Allal	X		
FRANCISCI Jean-Noël		X	Catherine CHANTRY
JOURDAN Christian	X		
LAMARRE René	X		
LAPEYRONIE Claire	X		
MORILLON Alain	X		
MOUCHETANT Daniel	X		
PAUTY Josiane	X		
PECASTAING Catherine		X	Nadine CHANIOL
REGAMEY Laure	X		
ROUSSELOT Vincent	X		
SAVELLI Françoise	X		
SCHRIVE Luc	X		
SEQUIER Marie-Thérèse	X		
ZOMPICCHIATTI Myriam	X		
BAUMET Gilbert		X	Frédéric DUPLAN
DUPLAN Frédéric	X		
FOURNIER Carine	X		
GUILLEN Gérard	X		
DA COSTA HAMEAU Aurélie	X		
GONDARD Christiane		X	
SALSANO Alain		X	Aurélie DA COSTA
SEGAL Valère	X		

Le Conseil Municipal réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Mme Laure REGAMEY pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Délibération du Conseil Municipal de 06/10/2016 N°10**Elu rapporteur : René LAMARRE****OBJET : Dénomination d'une place publique.**

La Commune a délibéré le 18 décembre 2012, le 29 mars 2013, le 29 avril 2013 ainsi que le 25 juillet 2013 sur des nouvelles dénominations de voies à Pont-Saint-Esprit. Une des places de la ville ne possède pas de dénomination cadastrale car cette place est sans riverain.

La place concernée est située entre les maisons de la Reconstruction, sur l'emprise notamment du boulo-drome, devant le local de l'association « Pont Pétanque », sur l'espace non goudronné et arboré.

Il est donc proposé de baptiser cette dernière, **place Danielle Casanova**, en hommage à Danielle CASANOVA (1909-1943), une militante communiste active pour le rassemblement du Front populaire contre le fascisme et la montée du danger de guerre, puis une résistante. Déportée en janvier 1943 dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, elle y mourut quelques mois plus tard.

Alors que la Citadelle de Pont-St-Esprit, entre novembre 1942 et la Libération d'août 1944, fut un lieu de torture et d'assassinat de nombreux résistants, il s'agit de rendre hommage à la mémoire de cette femme, et à travers elle, à celle de tous ces résistants, en cet espace symbolique.

Cette nouvelle dénomination sera ajoutée au listing des voies.

La commission finances, affaires administratives et sécurité du 05/10/2016 a émis un avis favorable.

Au bénéfice de ces précisions, je vous demande de bien vouloir accepter d'entériner cette nouvelle dénomination et autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

COMMUNE DE PONT-SAINT-ESPRIT (GARD)

Délibération du Conseil Municipal du 06/10/2016

N° 10

OBJET : Dénomination d'une place publique.

POUR : 32 élus présents ou représentés (Unanimité des suffrages exprimés).

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an sus-indiqués.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Roger CASTILLON



Délibération transmise en Préfecture le : **07 OCT. 2016**
affichée le : **07 OCT. 2016**
rendue exécutoire le : **07 OCT. 2016**

conformément aux lois n° 82.213 du 2 Mars 1982
et n° 82.620 du 22 Juillet 1982

Le Maire,

Roger CASTILLON

